



# **Transdev Aéroport Perpignan**

## **Co Co Envi**

### **4 Avril 2019**

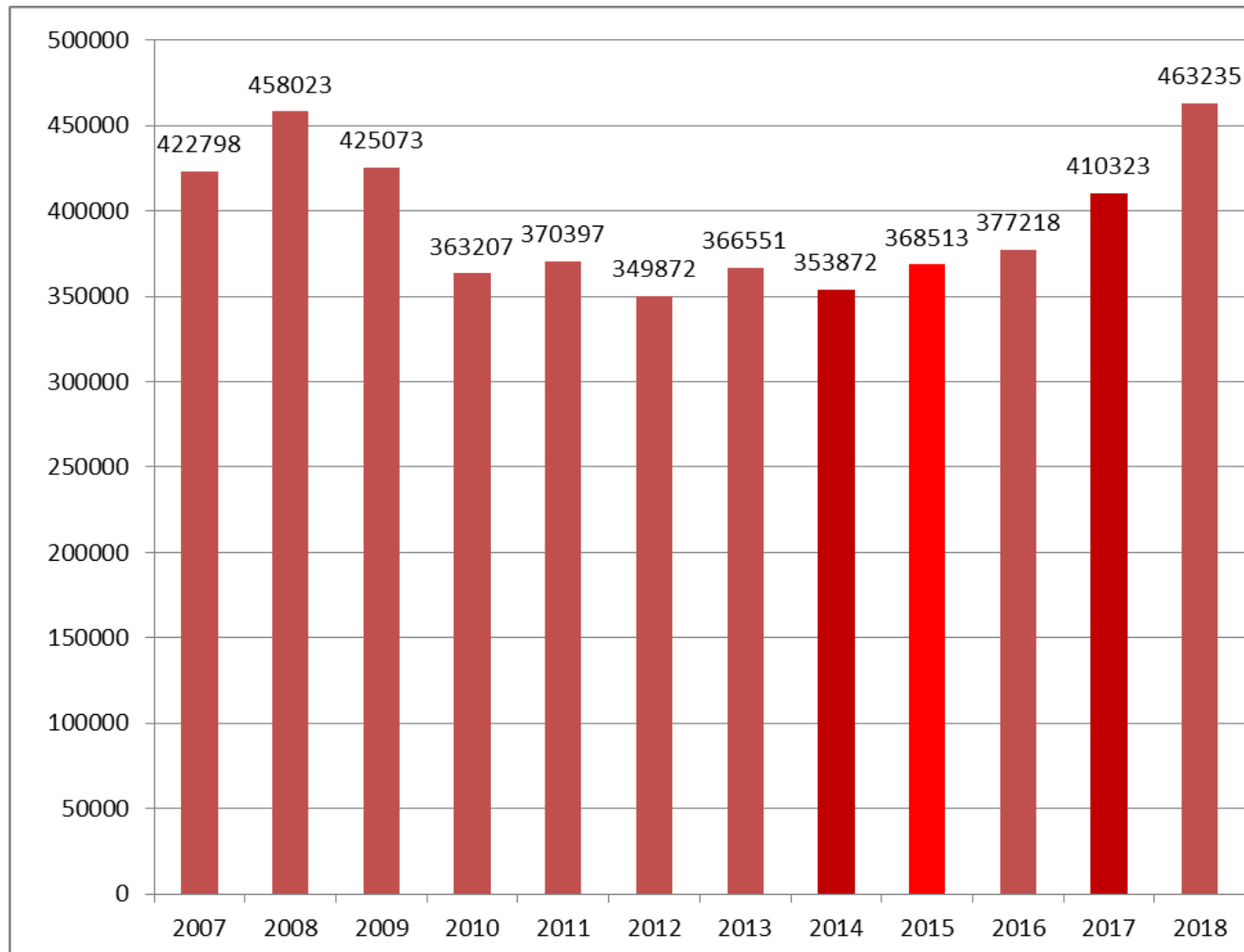
# Trafic Aéroport Perpignan

- Présentation trafic passagers
- Mouvements Commerciaux
- Mouvements Non Commerciaux
- Mouvements Totaux

# Plaintes de Riverains

- Plaintes reçues depuis 2011
- Localisations
- Mesures mises en place

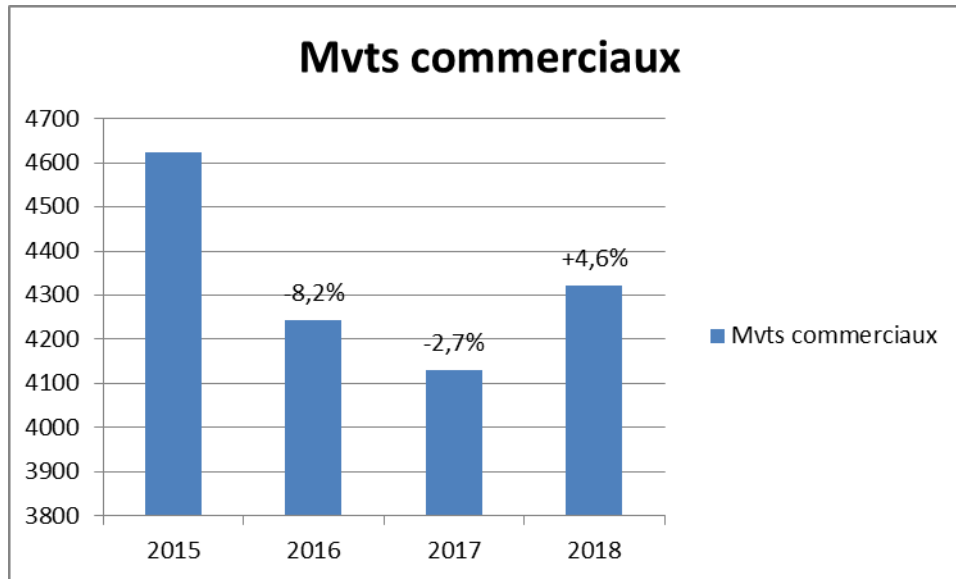
## Retour sur 2018 : un trafic en croissance de +12,9% à 463 235 passagers.



- 4ième année de hausse consécutive
- Meilleure année depuis 2003 (470 00 Passagers)
- 21% de croissance depuis 2010!
- Une croissance portée par :
  - Ryanair sur FRA et RAK
  - HOP! Air France sur CDG et de bons résultats sur Orly
  - Très bons remplissages de Volotéa sur Nantes
  - Ouverture du vol sur Oran avec ASL (10 vols en pointe)

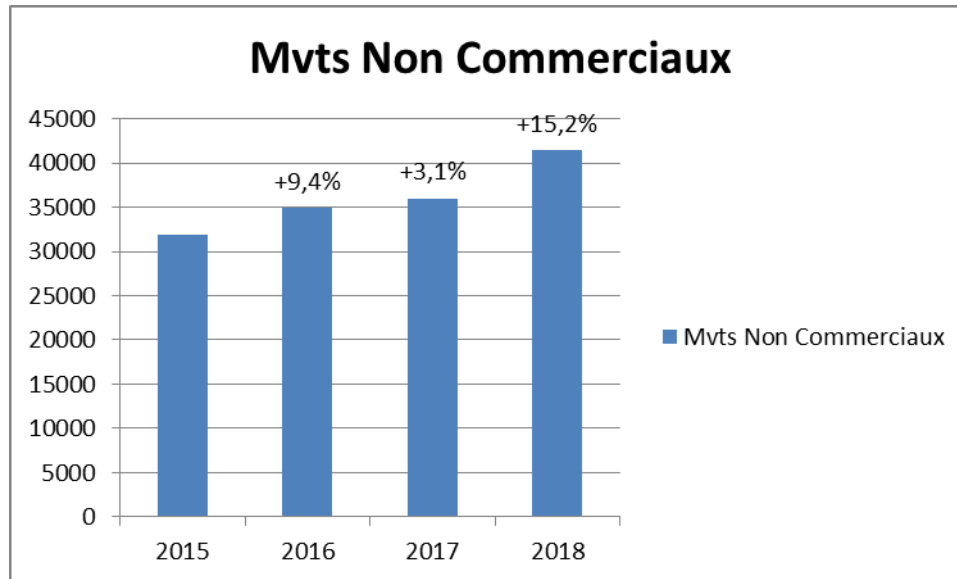
Un trafic en hausse essentiellement porté par un meilleur remplissage des appareils.

# Mouvements Commerciaux



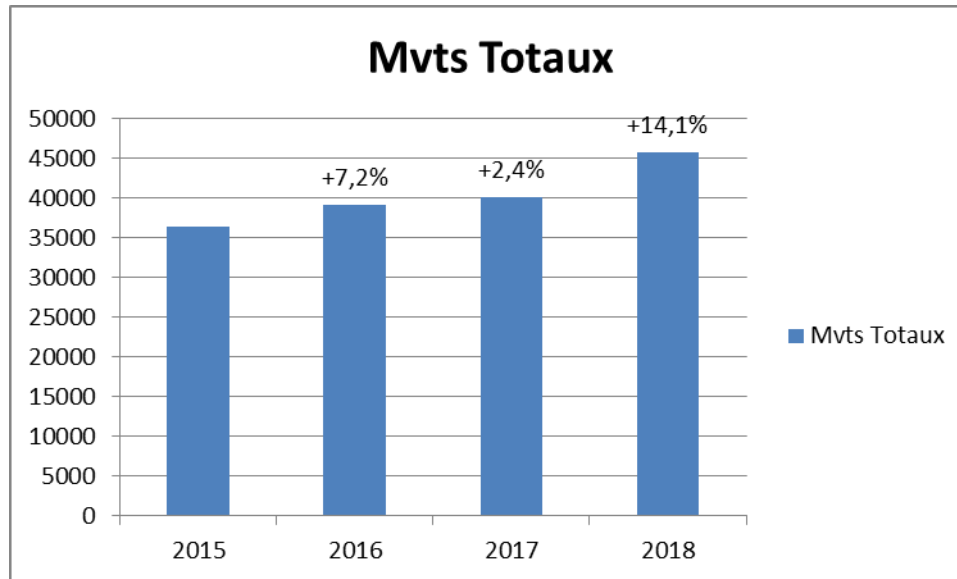
- Des mouvements commerciaux en stagnation depuis 2015 (plus de passagers, moins d'avions, meilleur remplissage).

# Mouvements Non Commerciaux



- Des mouvements non commerciaux en constante augmentation liés à la bonne santé des écoles de pilotage.

# Mouvements Totaux



- Des mouvements totaux en augmentation également

## Plaintes de Riverains : nombres

Depuis 2011 seules 8 plaintes ont été recueillies émanant de 6 personnes distinctes

2013 1 plainte

2014 3 plaintes

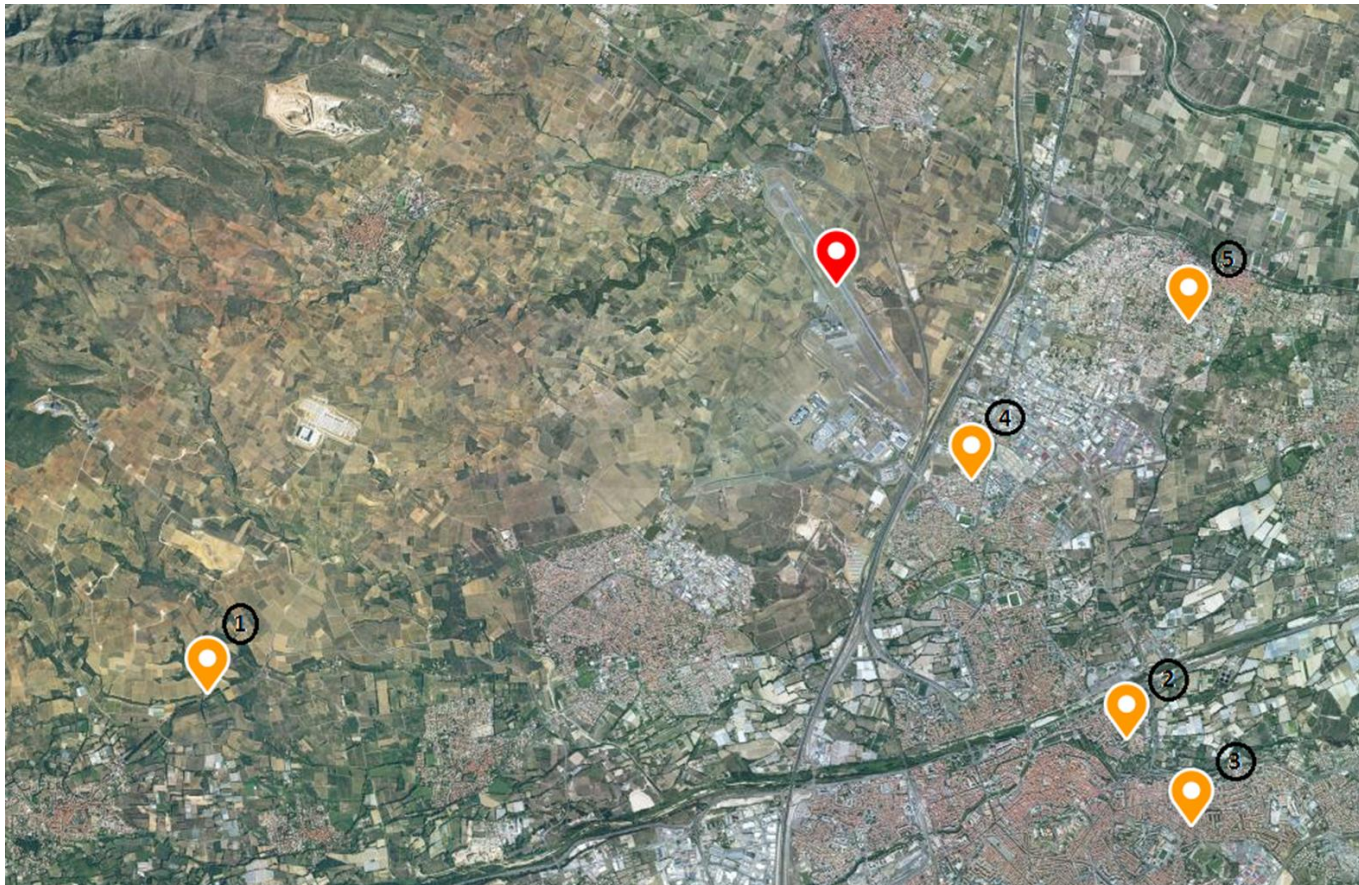
2016 1 plainte

2017 1 plainte

2018 2 plaintes (dont 1 en février lors de la thermographie).



## Plaintes de Riverains : Localisations



1: Mas de Blanes - 66370 Pézilla-la-rivière	2013 (Général)
2: 28 Rue des jardins d'enfants - 66000 Perpignan	2014 (Hop)
3: 14 Rue Jean Brunet - 66000 Perpignan	2014 (Général)
4: 14 Rue Fernand Léger - 66000 Perpignan	2016 - 2017 - 2018 (ESMA)
5: 6 Rue Léon Bum - 66380 Pia	2018 (Aéroclubs)

## Plaintes de Riverains : Mesures préventives prises

- Publication à l'AIP de nécessité d'information de l'exploitant pour tout vol d'entrainement (catégories C,D,E et F).
- NOTAM spécifiques en 2017 et 2018 pour les vols d'entrainement (toutes catégories) la nuit pendant Juillet et Août. Entrainements interdits sauf aéronefs basés et limités à 1 décollage et 1 atterrissage.
- Cette mesure sera reconduite en 2019.